

Réunion du Bureau

Mardi 29 mai 2018 à l'Institut Cochin

Présents : Anne Blangy, Marie-Hélène Verlhac, Hélène Barelli, Stéphanie Miserey-Lenkei, Frank Lafont, Florence Niedergang, Bénédicte Delaval, Isabelle Tardieux, Nathalie Sauvonnet, Raphaël Gaudin, Stéphane Gasman, Claude Prigent

Excusés : Philippe Chavrier, Vincent Gache

Début de la réunion : 10:40

• Accueil et présentation des nouveaux membres du conseil

Claude Prigent Rennes
Nathalie Sauvonnet Paris
Stéphane Gasman Strasbourg

Rappel des 3 réunions annuelles : lors de l'AG (mai/juin), à l'automne et en début d'année.

Plus les Webconf mensuelles et Webconf par tâche en fonction des besoins.

Intermédiaire via Atout.com pour les demandes de subventions et la gestion / administration.

• Distribution des responsabilités aux nouveaux membres élus

-Prix jeune chercheur (mi-février pour la date de clôture) : AB, MHV, HB, FL, PC, VG, CP

-Prix de thèse : VG, SML, RG, BD.

-

AO bourses / soutiens congrès aux dates de clôture des 15 mars, 15 juin, 15 septembre, 15 décembre de chaque année : SML, BD, VG, IT / PC, GR, NS, SG plus les bourses pour aller à l'ASCB (1000€) dont 2 sont payées par la SBCF et l'inscription est prise en charge par l'ASCB (deadline 5 juillet pour pouvoir envoyer le nom des candidats sélectionnés à l'ASCB avant le 15 juillet qui les contactera pour leur préciser les modalités pour l'inscription gratuite).

2 autres bourses pour l'ASCB seront des bourses SBCF-ITMO (1000 euros chacune).

Il sera demandé aux bénéficiaires un retour d'une demi-page (150 mots) avec une photo à mettre sur le site (coordonné par RG pour soutiens congrès et BD pour bourses de voyage) dans l'onglet "bourse et prix" sous une rubrique "Retours", qui est à créer sur le site web.

- **Site web SBCF (AB, SMI, FN): description et répartition des tâches**

- Gazette mensuelle : éditorial par AB et ajout des évènements du mois automatiquement.

- Rajouter sur les pages d'inscriptions aux congrès que nous organisons un bouton pour l'inscription à la SBCF : à faire par ATout.

- Pour valider une inscription à la SBCF (qui apparaît comme "pending"), mettre l'impétrant comme contributeur après avoir vérifié qu'il est bien rattaché à un institut de recherche via le site web renseigné et qu'il n'est pas déjà inscrit. Pour les équipes, vérifier qu'elle n'existe pas avant de la publier. Pour les autres rubriques (emplois, événements...), vérifier que la page est aussi en anglais (et vice versa) autrement le faire soi-même en faisant juste copy/paste pour renseigner la langue manquante (coordonna.teur.trice : SG (lundi), FN (mercredi), NS (vendredi)).

- Vérification des dates limites des AO pour soutiens en cours : Prix jeune chercheur (MHV), prix de thèse (VG), bourse congrès (RG) et soutien congrès (SML).

- Politique RGPD : un texte a été préparé par AB, la politique de confidentialité est accessible sur le site de la SBCF, conformément à la loi sur le RGPD. Pour les responsables de la gestion des AO, il faut penser à supprimer tous les candidats ayant postulé à l'AO en objet en supprimant les formulaires des postulants une fois que l'appel d'offre a été traité.

- Couverture BoC à changer mensuellement (HB). Prendre le pdf de la couverture, pas l'image de l'icône en haut de la table des matières.

- Mettre des actualités SBCF dans le fil d'actualités dans la rubrique "event" : tous les membres du CA.

- fil twitter des activités de la SBCF (RG, FN + autre volontaire parmi les absents? et en tous cas tous les membres du CA qui suggèrent par email ou autre des infos à faire suivre sur twitter).

- Ménage médias (SML, AB).

- Dialoguer avec YHello : voir les problèmes avec le site web, lien avec le webmaster : commencer par demander en interne et sinon contacter YHello

- Mettre à jour le contenu créé pour Carrières et Médiation grand public : FN

- Compléter les pages enseignement : FN contacte I. Kramer

- Compléter les pages sur Masters internationaux : FN essaye de trouver des contacts sur l'ensemble du territoire.

- **Bilan financier 2017 SBCF par Hélène et Stéphanie**

Cette année on est à -18k€ (sur env. 200k€ traités) vs. +30k€ l'an passé en raison des charges exceptionnelles représentant entre autres les congrès en régularisation des années 2015-16. Il y a aussi eu une partie du coût de la création du nouveau site web.

Les sponsors donnent moins avec une activité de relance qui doit être plus importante.

Les demandes pour des bourses sont aussi en baisse. Le montant global des fonds versés par la SBCF a doublé (décision de CA en 2017).

- **Information journée ITMO/SFBD/SBCF**



Journée conjointe SFBD SBCF avec ITMO BCDE : il est prévu d'organiser une journée groupée avec accent sur les jeunes (AB en webconf le 1er juin).

Fin de la réunion 12:45